

UNE QUESTION DE NUANCE ET DE CONTEXTE

Par NORMAND PÉPIN

Le français est une langue claire et précise, elle a horreur des approximations, des impropriétés de langage tout autant que des barbarismes, des anglicismes. C'est une langue tout en nuances, les quelques exemples suivants sauront vous en convaincre. Loin de se faire concurrence, les termes retenus expriment des réalités différentes, distinctes, dépendant du domaine qu'ils évoquent.

AIDE, APPRENTI ou ASSISTANT

Le terme AIDE désigne un travailleur chargé d'en assister un autre dans l'exécution de tâches manuelles reliées à un métier déterminé, alors que le terme apprenti fait référence à une personne en apprentissage, il identifie un salarié qui acquiert la maîtrise d'un métier ou d'un art dispensé en milieu de travail sous la supervision d'un travailleur expérimenté.

Le terme AIDE est joint au nom du métier qui le suit par un trait d'union. À titre d'exemple : un aide-plombier, un aide-comptable.

Quant au terme ASSISTANT, c'est un anglicisme au sens d'aide, d'adjoint. Assistant comptable est donc une forme fautive.

TEST ou ESSAI PROFESSIONNEL

Disons-le d'entrée de jeu, le terme TEST est à éviter quand il est question de recrutement et d'engagement du personnel, il faut lui préférer ESSAI PROFESSIONNEL, il s'agit d'une épreuve pratique qui permet à l'employeur de se rendre compte de la qualification et des possibilités d'utilisation de l'intéressé.

TEST ne s'emploie pas dans le domaine de la sanction des études, même si des tests peuvent être utilisés dans un contexte scolaire ou d'orientation

professionnelle. L'exercice écrit, oral ou pratique, que subit une personne au moment d'un examen ou d'un concours afin d'être évaluée selon ses capacités ou ses connaissances est une épreuve.

FORMATION ou ENTRAÎNEMENT

En matière de formation et perfectionnement du personnel, le terme FORMATION désigne l'ensemble des activités d'apprentissage ayant pour objet l'amélioration des compétences des salariés. Le terme ENTRAÎNEMENT est à éviter pour faire référence à la formation. Période d'entraînement est donc une forme fautive, c'est un anglicisme pour période d'essai, période d'apprentissage. Toutefois, le terme ENTRAÎNEMENT s'utilise correctement dans la terminologie du sport et de l'armée, pour désigner la préparation à une performance par des exercices appropriés.

OPÉRATEUR ou CONDUCTEUR

En français, le terme OPÉRATEUR est d'un emploi beaucoup plus limité que son pendant anglais, puisqu'il sert à désigner le technicien qui règle et fait fonctionner certains appareils en exécutant des opérations spécialisées. À titre d'exemple, on parlera d'un opérateur de prise de vue (cinéma) ou d'un opérateur radio (à bord des navires ou des avions).

Quand on fait référence à une personne qui est préposée au fonctionnement de machines mécanisées ou automatisées, on utilisera le terme CONDUCTEUR ou conductrice, on dira donc un conducteur de presse à imprimer, un conducteur de chariot élévateur.

•••